## PROCÈS-VERBAL

### SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL **DE LA VILLE DE CHAMBLY TENUE LE 3 DÉCEMBRE 2024 À 19 H** À LA SALLE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL **AU PÔLE CULTUREL DE CHAMBLY**

#### **SONT PRÉSENTS:**

Mme Alexandra LABBÉ, mairesse

M. Carl TALBOT, conseiller du district nº 1

M<sup>me</sup> Colette DUBOIS, conseillère du district n° 3

M<sup>me</sup> Annie LEGENDRE, conseillère du district n° 4

M. Serge SAVOIE, conseiller du district nº 5

M. Luc RICARD, conseiller du district nº 6

M. Justin CAREY, conseiller du district nº 7

M. Jean-François MOLNAR, conseiller du district nº 8

Formant le quorum du conseil sous la présidence de madame la mairesse.

#### **SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS:**

M. Jean-François AUCLAIR, directeur général Me Nancy POIRIER, greffière

#### **SONT ABSENTS:**

M. Jean-Philippe THIBAULT, conseiller du district no 2

1.1

RÉSOLUTION 2024-12-483 Adoption de l'ordre du jour

APPUYÉ par Mme Colette Dubois

IL EST PROPOSÉ par Mme Annie Legendre

ET UNANIMEMENT RÉSOLU:

QUE l'ordre du jour de la présente séance extraordinaire soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE.

**RÉSOLUTION 2024-12-484** 

2.1 Adoption des prévisions budgétaires de 2025 de la Ville de Chambly

IL EST PROPOSÉ par M. Jean-François Molnar

APPUYÉ par M. Justin Carey

ET UNANIMEMENT RÉSOLU:

QUE le conseil municipal procède à l'adoption des prévisions budgétaires 2025 des Activités de fonctionnement, prévoyant des revenus de 64 485 000 \$ et des dépenses équivalentes, tels que décrits ci-après :

Revenus de fonctionnement	\$
Taxes foncières générales	37 568 480 \$
Tarification pour services municipaux	8 426 426 \$
En lieu de taxes	915 020 \$
Services rendus aux organismes municipaux	2 653 481 \$
Loisirs et culture	1 756 342 \$
Droits de mutations immobilières	6 300 000 \$
Autres revenus (permis, amendes, intérêts)	2 504 108 \$
Transferts gouvernementaux	4 361 143 \$
	64 485 000 \$
Dépenses de fonctionnement	\$
Administration générale	11 270 762 \$
Sécurité publique	12 752 565 \$
Transport	9 535 036 \$
Hygiène du milieu	8 105 116 \$
Santé et bien-être	376 268 \$
Aménagement, urbanisme et développement	2 225 254 \$
Loisirs et culture	12 974 909 \$
Frais de financement	2 765 090 \$
Remboursement de la dette à long terme	2 924 842 \$
Remboursement au fonds de roulement	1 547 123 \$
Transfert aux activités d'investissement	1 793 685 \$
Réserves financières et fonds réservés	(435 650 \$)
Affectation d'excédent non affecté	(1 350 000 \$)
	64 485 000 \$

Les taux de taxes et les tarifs pour services municipaux correspondent à ceux décrétés par le règlement à cet effet.

ADOPTÉE.

RÉSOLUTION 2024-12-485	2.2	Adoption du Programme triennal
		d'immobilisations pour les années
		2025, 2026 et 2027, amendé

ATTENDU QUE le 2 juillet 2024, le conseil a adopté le programme triennal des immobilisations pour les années 2025, 2026 et 2027;

ATTENDU QUE le 15 novembre 2024, il y a eu la présentation des projets inscrits au Programme triennal d'immobilisations pour les années 2025, 2026 et 2027, amendé;

IL EST PROPOSÉ par M. Luc Ricard

APPUYÉ par Mme Colette Dubois

ET UNANIMEMENT RÉSOLU:

QUE le préambule ci-dessus fasse partie intégrante de la présente résolution.

QUE le Conseil adopte le Programme triennal d'immobilisations pour les années 2025, 2026 et 2027, amendé, tel que ci-après :

Investissements	2025	2026	2027
Chemins, rues et trottoirs	2 300 000 \$	3 800 000 \$	0 \$
Parcs et terrains de jeux	7 950 000 \$	800 000 \$	17 700 000 \$
Eau potable, conduites d'égout et usine d'épuration	12 550 000 \$	22 700 000 \$	19 150 000 \$
Bâtiments administratifs et communautaires	3 700 000 \$	5 000 000 \$	2 200 000 \$
Véhicules	1 000 000 \$	1 000 000 \$	2 900 000 \$
Machinerie, outillage et équipement	900 000 \$	0 \$	0 \$
Ameublement et équipement de bureau	1 675 000 \$	200 000 \$	200 000 \$
	30 075 000 \$	33 500 000 \$	42 150 000 \$

Sources de financement	2025	2026	2027
Emprunt à long terme - À la charge de l'ensemble	8 897 000 \$	8 000 000 \$	9 950 000 \$
Emprunt à long terme - À la charge du gouvernement	10 225 000 \$	16 200 000 \$	22 000 000 \$
Emprunt à long terme - À la charge d'un secteur	800 000 \$	3 000 000 \$	3 000 000 \$
Fonds de roulement et fonds d'immobilisations	2 975 000 \$	2 000 000 \$	2 000 000 \$
Fonds de parcs et terrains de jeux	1 750 000 \$	800 000 \$	1 700 000 \$
Fonds réservés pour projets spécifiques et excédent non affecté	5 428 000 \$	3 500 000 \$	3 500 000 \$
	30 075 000 \$	33 500 000 \$	42 150 000 \$

ADOPTÉE.

# PÉRIODE DE QUESTIONS 19 h 01 à 19 h 01

RÉSOLUTION 2024-12-486 3.1 Levée de la séance extraordinaire

L'ordre du jour étant épuisé.

IL EST PROPOSÉ par M. Justin Carey

APPUYÉ par Mme Annie Legendre

ET UNANIMEMENT RÉSOLU:

QUE la séance extraordinaire soit levée à 19 h 03.

ADOPTÉE.

La mairesse, La greffière,

ALEXANDRA LABBÉ Me NANCY POIRIER